

Réf: Dossier 464202

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIQUE TANAKRA »

Siège ABIDJAN, TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 44,
LOT 41 NON LOIN DE RADIO JAM., Lot 41, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/11/2025, et enregistrés le 27/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE TANAKRA »

Objet : - Alimentation Générale,
- Commerce Général,
- Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 44,
LOT 41 NON LOIN DE RADIO JAM., Lot 41, Ilot 0

Dirigeant(s) M MOHAMED ZEYNI OULD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06344 du 11/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77438/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

